



Défi de design urbain 2025

Concours d'idées pour la relève étudiante de la région de la capitale nationale

Pour une urbanité connectée qui soutient la croissance

1.0 Aperçu du Défi

Étudiants, c'est le moment de vous illustrer! Libérez votre créativité et partagez vos idées visionnaires pour le terrain du canal Bronson, aux plaines LeBreton, situé à 1,2 kilomètre de la colline du Parlement, dans le centre-ville Ouest d'Ottawa.

C'est l'occasion de proposer des idées novatrices de planification et de design pour le terrain du canal Bronson et d'inspirer un nouveau paysage pour le quartier émergent LeBreton. Vos idées pour relier les institutions nationales, les monuments et les parcs et espaces verts riverains dans le secteur à l'étude pourraient inspirer le futur de ce lieu dans le cœur de la capitale. Pour en savoir plus sur le Défi de design urbain 2025, [cliquez ici](#).

Introduction

L'urbanisme et le design ont le potentiel de transformer radicalement notre environnement collectif, en influençant et en facilitant la façon dont nous utilisons les espaces publics. Le Défi de design urbain est un concours qui invite les étudiants de partout au pays à proposer des concepts pour des lieux de la région de la capitale nationale.

Le concours est ouvert aux élèves inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire qui étudient la planification, l'architecture, le design environnemental, le design urbain ou l'architecture paysagère au Canada. La CCN encourage les étudiants à former des équipes interdisciplinaires afin d'examiner tous les aspects de l'urbanisme et du design urbain.

Aménagement de la capitale

Le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067* est la pierre angulaire du cadre de planification de la capitale. Il présente une feuille de route d'un demi-siècle pour l'aménagement et l'évolution des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale. Ce cadre comprend également des plans sectoriels qui précisent les domaines thématiques, les objectifs stratégiques et les stratégies ciblées. Le Plan du secteur du cœur de la capitale (2005) oriente les décisions et dirige les initiatives futures pour le cœur de la région de la capitale nationale.

La CCN révisé actuellement le Plan du cœur de la capitale nationale du Canada, qui inclut le secteur à l'étude. Pour plus d'informations, voir la [page Web](#).

2.0 Contexte

Rôle de la Commission de la capitale nationale

La Commission de la capitale nationale (CCN) est la société d'État fédérale qui veille à ce que la capitale du Canada soit une source dynamique et inspirante de fierté pour tous les Canadiens et un legs aux générations à venir. La CCN est responsable de l'aménagement à long terme de la RCN et des approbations concernant les terrains et les immeubles fédéraux. En plus de ses rôles d'urbanisme et d'approbation, la CCN est aussi l'intendante et la gestionnaire de nombreuses propriétés importantes de la capitale, dont des immeubles et des lieux historiques, des lieux publics, des parcs, des places, des promenades, des terrains riverains et des espaces verts.

À propos des plaines LeBreton

Situé au cœur de la région de la capitale nationale, les plaines LeBreton possède un immense potentiel en tant qu'espace public central. L'attrait du secteur est rehaussé par sa proximité avec les cours d'eau, les points d'intérêt culturels et les transports en commun.

Voir le [Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton](#) pour plus d'informations.

3.0 Secteur à l'étude

À propos du terrain du canal Bronson

Le secteur à l'étude, soit le terrain du canal Bronson, se trouve à la lisière ouest du centre-ville, au cœur de la région de la capitale nationale. C'est vers cet endroit que convergent de nombreux projets, prévus ou en cours, qui sont porteurs de dynamisme pour la capitale et vivifiants pour ses berges. Ces projets comprennent notamment les suivants :

- le réaménagement des plaines LeBreton;
- la construction de la station Pimisi de l'O-Train, par la Ville d'Ottawa;
- le réaménagement des îles des Chaudières et Albert;
- l'aménagement du lieu de rassemblement des peuples autochtones sur l'île Victoria, Kabenishinân Minitig;
- la construction de la nouvelle bibliothèque centrale, Ādisōke (*figure 1*).



Figure 1 – Contexte

Poursuivant sur cette lancée, la Commission de la capitale nationale (CCN) est à la recherche d'idées pour rehausser et animer ce lieu public, que délimitent les quatre endroits suivants dans le secteur à l'étude :

- le Monument national de l'Holocauste;
- la rivière des Outaouais et le petit canal d'évacuation des eaux pluviales qui longe le Sentier de la capitale;
- le Musée canadien de la guerre;
- le futur Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan (*figure 2*).



Figure 2 – Secteur à l'étude pour le Défi de design urbain

Ce terrain vacant est en attente d'être transformé en une place urbaine d'importance, qui connecte les îles à la ville et donne au public un meilleur accès à l'eau pour mieux en profiter. La CCN souhaite explorer la possibilité d'animer la lisière des rues et des sentiers publics adjacents, et d'offrir de nouvelles options d'habitations à usage mixte.

Évolutions des besoins

Selon le plan sectoriel du cœur de la capitale de 2005 (le Plan du cœur de la capitale nationale du Canada), ce terrain devait accueillir une institution culturelle d'importance nationale entourée d'un espace vert urbain. Le contexte de la planification ayant changé, la CCN explore maintenant de nouvelles possibilités pour cet endroit.

Les principaux moteurs de ce changement sont :

- la croissance démographique;
- la pression croissante sur l'offre de logements;
- la réurbanisation du secteur.

La localisation du terrain du canal Bronson est intéressante, car il est situé parmi certains des symboles nationaux les plus emblématiques de la capitale et les quartiers émergents (figure 3). Cet emplacement a besoin d'une nouvelle vision qui confère de la vitalité aux lieux au moyen d'une utilisation publique active et d'un aménagement mieux défini, compatible avec les usages adjacents.



Figure 3 – Plan de démonstration illustrant la zone d'urbanisation future

La CCN est en train d'actualiser le plan sectoriel de 2005 pour le cœur de la capitale. Son nouveau plan guidera l'aménagement des terrains du gouvernement fédéral dans le cœur de la capitale, ce qui comprend le terrain du canal Bronson. Le Défi de design urbain donne la chance de contribuer à ce plan.

LE DÉFI

Comment pourrait-on aménager le terrain du canal Bronson pour qu'il contribue à créer une interface urbaine fluide entre le boulevard de la Confédération, le Musée canadien de la guerre, le Monument national de l'Holocauste, les plaines LeBreton réaménagées et les berges?

Les propositions devraient :

- recomposer le tissu urbain grâce à des bâtiments formant un cœur d'îlot, entre les rues Wellington et Booth;
- proposer des stratégies d'animation au niveau du sol, le long du canal Bronson, des rues Booth et Wellington et du Monument national de l'Holocauste, tout en respectant le contexte symbolique propre au milieu d'insertion;
- proposer une gamme d'usages propices à l'animation et au dynamisme du secteur, tout en demeurant compatible aux fonctions adjacentes;
- indiquer l'emplacement d'un stationnement souterrain, à l'endroit le moins dérangent possible compte tenu du flux piétonnier prévu;
- conserver l'intention conceptuelle du Monument national de l'Holocauste et prévoir une interface entièrement urbaine entre le monument et le reste du terrain du canal Bronson (p. ex. des rangées d'arbres bien définies, des bancs, du pavage);
- positionner les volumes bâtis de manière à créer et à encadrer en premier lieu la lisière des rues et des sentiers, et, en deuxième lieu, les panoramas;
- définir l'expression architecturale appropriée pour la forme bâtie en termes de hauteur des bâtiments et de style architectural (moderne ou traditionnel/classique);
- améliorer l'accès du public à la berge, et sa satisfaction l'égard de celle-ci, grâce à l'aménagement paysager (surfaces perméables ou non perméables, encadrement formel/informel), à des programmes et à de l'animation;

- prendre en compte les possibilités de participation liées aux pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (c.-à-d. l'accessibilité universelle, le multiculturalisme, la participation des communautés autochtones).

4.0 Prix

L'équipe gagnante recevra le premier prix de **750 \$**, assorti d'un voyage à Ottawa. Un prix de **500 \$** sera remis à l'équipe en deuxième position.

Le jury peut également décerner des mentions honorables. Aucun prix en argent n'est associé à ces mentions.

L'équipe gagnante sera invitée à présenter ses idées lors d'une séance spéciale de remise de prix du Labo d'urbanisme de la CCN, le **29 mai 2025**. Les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe gagnante seront payés (pour en savoir plus sur les règlements, consultez les [modalités du concours](#)).

5.0 Détails du concours

Admissibilité

Le concours s'adresse aux étudiants qui sont actuellement inscrits à un programme axé sur le design dans un établissement d'enseignement reconnu du Canada. Les équipes peuvent compter trois membres au maximum.

La CCN encourage les étudiants à former des équipes interdisciplinaires. Les propositions doivent tenir compte des aspects de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement extérieur, de l'accès public inclusif, de la mobilisation et des principes de design des Autochtones,

de l'architecture et du design paysagers ainsi que de la planification des transports. Une équipe diversifiée dont les membres possèdent des compétences complémentaires augmente ses chances de réussite.

Inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer au Défi de design urbain. Cependant, les participants doivent s'inscrire pour recevoir un numéro d'équipe qui garantit l'anonymat des propositions tout au long du processus d'évaluation. Une inscription est nécessaire pour chaque projet soumis. Les participants peuvent s'inscrire sur le site Web du concours : ccn-ncc.gc.ca/defi-2025.

En s'inscrivant, les participants acceptent toutes les [modalités du concours](#). Les inscriptions resteront ouvertes jusqu'au **jeudi 23 janvier 2025**.

Échéancier

11 décembre 2024	Lancement du concours
23 janvier 2025	Dernière journée pour s'inscrire
13 février 2025	Dernière journée pour envoyer des questions
26 février 2025	Séance d'information
27 mars 2025	Date limite pour soumettre sa proposition
Du 2 au 15 avril 2025	Examen des propositions par le jury
Du 29 avril au 1 mai 2025	Communication avec les gagnants
29 mai 2025	Remise des prix dans la capitale

Questions et réponses

Les questions concernant le concours seront acceptées jusqu'au **13 février 2025**. Les questions doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : kelly.mcrae@ncc-ccn.ca ou public.affairs@ncc-ccn.ca. Tous les courriels envoyés doivent mentionner « Concours pour étudiants » dans la ligne d'objet. Les réponses à toutes les questions seront publiées sur le site Web du concours : ccn-ncc.gc.ca/defi-2025.

En ce qui concerne le niveau de détail, nous voulons des dessins conceptuels, et non des dessins de construction, pour les éléments architecturaux. Vous pouvez fournir des informations dans le plan, les élévations, les coupes et les vues à hauteur d'œil.

Voir les questions les plus fréquemment posées dans la [Foire aux questions](#).

Propositions

Les propositions peuvent être rédigées dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada (français et anglais). Elles doivent être envoyées au plus tard à 23 h 59, heure avancée de l'Est, le **jeudi 27 mars 2025**. Toutes les propositions devront être soumises au moyen du protocole de transfert de fichiers de la CCN. Des renseignements supplémentaires seront fournis aux participants après leur inscription. Aucune copie papier des documents ne sera acceptée.

Le Défi de design urbain est un concours anonyme. Aucun nom ou symbole d'identification des participants ne doit figurer sur les documents soumis ou dans les titres de fichiers.

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

1. Jusqu'à deux panneaux de 60,96 cm x 91,44 cm (24 po x 36 po) en format PDF. Les titres de fichiers doivent comprendre le numéro d'inscription (p. ex. « panneau_12345 »). Il faut utiliser le système métrique pour l'ensemble des dessins et des dimensions architecturales.
2. Un énoncé écrit d'au plus 500 mots expliquant les idées soumises. Le fichier doit être en format texte (.txt) ou Word. Le titre du fichier doit comprendre le numéro d'inscription (p. ex. « enonce_12345 »).

Un document contenant les coordonnées de la personne ou de l'équipe participante. Le document doit comprendre le titre du projet, le nom du ou des participants et l'adresse courriel de la personne-ressource principale. Le titre du fichier doit comprendre le numéro d'inscription (p. ex. « coordonnees_12345 »). Les sources d'éléments provenant de tiers intégrés à la proposition doivent aussi être indiquées.

Jury et critères d'évaluation

Un jury interdisciplinaire formé de spécialistes de l'aménagement, du design et de la gestion des propriétés examinera les propositions et choisira la gagnante. La proposition gagnante comprendra des concepts de design audacieux qui tiennent compte des aspects suivants :

- contexte des lieux
- compatibilité avec les usages institutionnels environnants
- éléments marquants de durabilité
- principes de conception inclusive
- caractéristiques environnementales et écologiques
- accès public et utilisation quatre saisons
- possibilités touristiques et récréatives

- intégration avec les systèmes actuels de transport en commun et multimodaux
- mobilité active
- accessibilité universelle

Foire aux questions

1. Les propositions doivent-elles respecter un budget précis? S'il n'y a pas de budget à respecter, le projet doit-il être idéaliste ou réaliste?

Il n'y a pas de budget précis à respecter. Les plans devraient certainement être ambitieux, mais il ne faut pas oublier que les propositions doivent aussi être réalisables.

2. Si vous souhaitez que des infrastructures de taille petite à moyenne fassent partie de la proposition, quel est le niveau de détail attendu pour les éléments architecturaux?

Nous souhaitons que l'infrastructure réponde aux objectifs des divers plans qui concernent l'espace que vous avez choisi. En ce qui a trait au niveau de détail, nous voulons des dessins conceptuels, et non des dessins d'exécution, pour les éléments architecturaux. Vous pouvez fournir les renseignements dans des plans, des dessins en élévation, ainsi que des vues en coupe et à hauteur des yeux.

3. L'usage de l'intelligence artificielle est-elle permise?

Non. Nous voulons voir des dessins et des rendus conceptuels **originaux** qui témoignent de la compétence et du talent des équipes participantes.

Propriété et droits d'auteur

Chaque participant conserve la propriété des droits d'auteur associés aux propositions soumises. En soumettant une proposition, les participants cèdent à la CCN une licence perpétuelle non exclusive d'utilisation, de

reproduction, de publication, de modification, d'intégration dans d'autres travaux, de distribution et de promotion, en tout ou en partie, des éléments soumis à des fins commerciales ou non commerciales, dans tous formats, y compris imprimé, numérique, audio et vidéo, ou tout autre médium (actuellement connu ou qui serait mis au point ultérieurement), sous quelque forme que ce soit, sans limites territoriales et sans indication de source.

Garanties

En soumettant une proposition, les équipes participantes garantissent qu'il s'agit de travaux originaux créés par eux seuls. Pour plus d'informations, voir le règlement du concours.

Règlements

Pour consulter les règlements complets, [cliquez ici](#).

6.0 Ressources et références

- Commission de la capitale nationale, [Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067](#)
- Commission de la capitale nationale, [Stratégie de développement durable 2023-2027](#)
- [Plan des terrains urbains de la capitale](#)
- [Plan du cœur de la capitale nationale du Canada](#)
- [Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton](#) (2021)
- [Bâtir LeBreton](#)
- [Plan stratégique du Sentier de la capitale](#) (2021)
- [Lignes directrices de conception de la capitale](#)
- [Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027](#)
- Commission de la capitale nationale, [La protection des vues dans la capitale du Canada, Protéger l'intégrité visuelle et la primauté symbolique de nos monuments nationaux](#), novembre 2007
- [Politique sur la pratique de l'urbanisme et la réconciliation](#)